

# COMMISSION « ESPACE PUBLIC »

Compte rendu de la réunion du 2 décembre 2015

## *Présents :*

→ Mmes BACOU, CATTELAN J, DESANGLES MC, PANIS F  
→ Mrs BACOU, BAIOTTO A, BOUCHER C, CATTELAN A, DA BENTA J, DURAND C, EARD F, MENEGHIN L, RAMAZ A, QUEINNEC Y, RIVIERE J, ROUSSAUD G, VIALONGA S

*Excusés :* Mme CHATELAIS C, ARNOULT M.

*Secrétaire :* F.PANIS



## ORDRE DU JOUR :

I	Suivi des affaires courantes
II	Hiérarchisation des travaux de voirie 2016-2018
III	Questions diverses

### I. SUIVI DES AFFAIRES COURANTES

- Mise en service des réseaux électriques sur le lotissement des Contours  
Sera terminé dans la semaine 49. Les candélabres seront éclairés et la fontaine mise en service.
- ADSL internet  
Mise en réseau effectuée. Contacter le fournisseur d'accès en cas de problème persistant.
- Locaux sportifs  
Le « désamiantage » est terminé.  
La démolition devrait commencer le 3 décembre.
- Réfection du clocher  
En complément du financement communal et des subventions demandées, il est fait appel à une contribution volontaire auprès des particuliers et des entreprises qui souhaitent soutenir ce projet afin de compléter le budget nécessaire à la réalisation des travaux. Les dons défiscalisables seront recueillis via la Fondation du Patrimoine. Une documentation expliquant les modalités de dons sera jointe au numéro de décembre des Echos de la Marcaissonne.

## II. HIERARCHISATION DES TRAVAUX 2016-201

L'enveloppe de crédit, attribuée pour une durée de 3 ans, se situe dans une fourchette allant de 195 000€ à 240 000€ TTC.

Suite à l'inventaire réalisé par un groupe de personnes de la commission, il a été établi une liste de travaux prioritaires.

Lieux concernés	Estimation Coût TTC	Priorité
Fond de Nambours	66 000€	1 a
Entrée de Nambours	46 500€	1 a
Trottoirs « Fontaine Ste Germaine »	20 000€	1 b
Haut du Chemin du Barou	7 300€	2 a
Chemin du Broc	10 800€	2 b
Trottoirs de Nambours	45 000€	En attente
Chaussée de Nambours	138 000€	En attente

Les couleurs sont reportées sur la carte

L'allée du cimetière dont le coût des travaux s'élève à 13 000€ relève des travaux d'accessibilité.

Dans le cadre des amendes de police, une subvention de 7500€ a été attribuée.

Il est proposé d'installer un ralentisseur et/ou un radar pédagogique sur la RD 2C, à l'entrée d'Auzielle, entre le cimetière et le chemin de Borde petite (aménagement évoqué lors de la précédente commission). Le détail de cet aménagement sera précisé lors de la prochaine réunion de la commission.

## III. QUESTIONS DIVERSES

- **Piste cyclable** : le Sicoval assure sa réfection.
- **Eclairage** : le SDEGH (Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute-Garonne) a proposé l'installation de bornes de chargement pour véhicules électriques à certains endroits de la commune. Coût 10 000€ la borne, 15% à la charge de la commune. Coût trop élevé.
- **Parking à vélos** : Installation à prévoir à la MDA.
- **Vitesse** : infractions aux limitations de vitesse commises par les bus scolaires dans la zone à 30km/h du CD94. La société des autocars Verdié sera contactée.  
Problème entre le collège Cassin et Auzielle : voir avec Saint Orens pour demander une limitation à 70km/h sur ce tronçon.
- **Terrain de pétanque** : Demande d'Auziellois pour l'aménagement d'un terrain de boules au parc du pigeonier (*proposition de la commission EP du 2/02/2010 : rapport de la sous-commission « parcs et jardins »*). A étudier.
- **Nouveau rond-point** : panneaux directionnels en commande.
- **Travaux du conseil départemental** : les arbres abattus devraient être remplacés : 12 érables argentés à planter le long de la piste cyclable.

- **Déchets verts** : Plusieurs membres de la commission s'inquiètent des informations qui circulent sur la commune concernant une éventuelle suppression du ramassage des déchets verts et souhaiteraient que ce projet soit abordé en commission. Christian Boucher indique qu'à ce jour la discussion lui semble prématurée dans la mesure où la recherche de différentes solutions d'économies dans le cadre d'un budget communal serré est en cours. Il s'engage à faire remonter la présente discussion au Conseil municipal du 15 décembre ainsi que le fait qu'à l'exception de 3 abstentions, l'ensemble des membres de la commission sont hostiles à la suppression pure et simple du ramassage.

La réunion s'est terminée à 23h  
F.P.

